

Formulaire d'inscription
à retourner au plus tard le :
Vendredi 22 juillet 2022

Point Information Jeunesse
93 avenue Jean Jaurès
38500 VOIRON
pij@ville-voiron.fr
06 72 27 56 00 ou 06 62 79 33 76

VOIRON.FR



LE PIC VERT

DU 22 AU 26 AOÛT 2022

JOBS JEUNES

**NEUTRALISATION
DES PIÈGES À FAUNE**





©Jean-François NOBLET

La Ville de Voiron s'est engagée en lien avec l'association Le Pic Vert dans une démarche de recensement des pièges à faune réalisée au cours du 1^{er} semestre 2022. Ces pièges peuvent être des cavités (trous, poteaux ouverts...) ou des points d'eau dans lesquels la faune risque de tomber et de s'y retrouver piégée sans pouvoir ressortir. Afin de les neutraliser de manière durable, la Ville a créé une session spéciale « Jobs jeunes » pour participer à cette opération bénéfique pour notre environnement et acquérir une première expérience professionnelle.

NATURE DES OPÉRATIONS :

Par groupe de cinq, les jeunes Voironnais seront encadrés pour participer à la neutralisation des pièges à faune ne nécessitant pas de qualification particulière, tout en percevant une rémunération.

**DURÉE : 1 SEMAINE DU 22 AU 26 AOÛT (30H)
POUR UN SALAIRE DE 290 € NET ENVIRON**

En cas de présélection de votre candidature, vous recevrez un sms quelques jours avant pour un entretien d'embauche **fin juillet**.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- être âgé(e) entre 16 et 18 ans ;
- être domicilié(e) à Voiron ;
- participer pour la 1^{ère} fois à ce dispositif.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Envoi des dossiers et des pièces justificatives au plus tard le 22 juillet 2022 par mail à pij@ville-voiron.fr ou à déposer au Point Information Jeunesse, 93 avenue Jean Jaurès, 38500 VOIRON.

Plus d'informations :
06 72 27 56 00 ou 06 62 79 33 76

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom - Prénom (en majuscules) :

.....

Sexe : Date de naissance

Adresse :

.....

Téléphone portable :

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE :

- une lettre de motivation manuscrite ;
- un Curriculum Vitae ;
- le formulaire de candidature rempli ;
- une photocopie de votre carte d'identité (*recto-verso*) ;
- un justificatif de domicile ;
- une photocopie de l'attestation de droits à la sécurité sociale ;
- une autorisation parentale de travail pour mineur ;
- une autorisation de droit à l'image pour mineur ;
- un Relevé d'Identité Bancaire à votre nom.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD). Ces informations ne sont utilisées que dans le cadre strictement nécessaire à votre inscription aux dispositifs « Jobs Jeunes ». Ces données sont collectées pour que le service Jeunesse instruisse votre candidature. Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service Jeunesse. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, (Règlement UE 2016/676) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel en Français au Responsable de Traitement de la mairie de Voiron en précisant vos nom, prénom adresse et en joignant une copie recto verso de votre pièce d'identité, à l'adresse suivante :

Mairie de Voiron, Responsable du Traitement, 12 Rue Mainssieux, 38500 Voiron
ou au Délégué à la protection des données (DPO) à dpo.voiron@ville-voiron.fr

Nous disposons d'un délai d'un mois pour répondre à toute demande relative à l'exercice de vos droits. Ce délai peut être prorogé de deux mois, en raison de la complexité ou du trop grand nombre de demandes. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles ou auprès de la CNIL.